Appel à candidatures

VILLE DE SAINT-RAPHAËL

Appel à candidatures – Cahier des charges

VILLE DE SAINT-RAPHAEL – Attribution d'un atelier d'artistes au Quartier des Arts de Saint-Raphaël

La Ville de Saint-Raphaël met à disposition d'artistes plasticiens un nouvel atelier de travail. Ce lieu propose une véritable possibilité de s'installer et de participer à une dynamique artistique majeure dans la ville.

Le Quartier des Arts est un lieu de rassemblement de divers ateliers d'artistes. Il est le carrefour de plusieurs pratiques et techniques artistiques. Situé au cœur du centre ancien de Saint-Raphaël et en face du Centre Culturel, il constitue le point pivot autour duquel s'est constituée une dynamique créative et conviviale.

Dans l'intérêt de développer cette dynamique, la Ville attribuera un nouveau local aux artistes dont le dossier sera retenu dans le cadre de cet appel à candidatures. L'atelier se situe dans le Quartier des Arts, au 2-8 rue Châteaudun. Il a une superficie de 45m² répartis en 2 pièces. Le loyer est à 45.25€ le m² à l'année, soit 2035.60€ par an (à régler mensuellement). Une description plus complète du lieu est annexée à cet appel à candidatures.

Les nombreux lieux d'expositions raphaëlois témoignent d'une véritable volonté de soutenir les artistes et de sensibiliser le grand public aux langages artistiques.
Telles des passerelles permettant la circulation entre les divers domaines du champ artistique, les lieux de diffusion et de rencontre sont autant d'outils mis au service d'une politique de développement culturel bâtie autour de trois objectifs qui se résument en trois axes :

- Le premier est le soutien des pratiques des artistes du territoire et de la Région en leur apportant une aide logistique en termes de lieu, de communication et de scénographie. La Ville les accompagne dans leurs pratiques en créant ou en appuyant des manifestations culturelles destinées au grand public, et en mettant à leur disposition ses diverses salles et ateliers d'expositions.

- Le deuxième axe est la favorisation et l'épanouissement des pratiques culturelles et l'émergence d'artistes par la valorisation et la promotion d'expositions de différentes thématiques, la mise en valeur de jeunes plasticiens, la diffusion et le développement de l'art contemporain au travers de partenariats établis avec des institutions nationales et des fondations privées.

- Le dernier axe de développement de cette politique culturelle est la démocratisation de l'accès à la culture en proposant une diversité d'offres et de lignes artistiques. Afin de rendre l'art et le patrimoine accessibles à tous, l'accès à l'ensemble des expositions est gratuit. Pour susciter les curiosités et éveiller les sensibilités artistiques, la Ville mène des actions de médiation culturelle auprès des adultes et du jeune public (individuelles ou en milieu scolaire, en partenariat avec le Rectorat de l 'Académie de Nice).

Qui peut en bénéficier ?

Sont éligibles à l'attribution de ce nouvel atelier du Quartier des Arts, des artistes qui devront dynamiser le quartier, s'engager dans la vie du lieu et être représentatifs de la diversité des pratiques artistiques actuelles (peintres, graveurs, sculpteurs, photographes, plasticiens, vidéastes et tout artiste travaillant sur tout type de support et surface), justifiant d'un numéro de SIRET et/ou une déclaration à la Maison des Artistes. Il est possible de présenter une candidature individuelle, ou pour un binôme d'artistes.

Constitution du dossier de candidature

Ce dossier doit comprendre l'ensemble des éléments listés ci-dessous :

- ✓ Une demande de candidature pour l'atelier d'artiste situé au 2-8 rue Châteaudun
- ✓ Une lettre de motivation indiquant notamment l'implication dans le rayonnement cultuel
- ✓ Une présentation de votre projet
- ✓ Des reproductions photographiques de vos productions les plus récentes, avec indication du format, de la technique et leurs dates d'exécution
- ✓ Votre curriculum vitae artistique détaillé
- ✓ Votre numéro de SIRET et/ou une déclaration à la Maison des Artistes.

Réception du dossier de candidature

Le candidat ou son représentant déposera par voie électronique, son dossier auprès du Pôle expositions de la Direction Des Affaires Culturelles de la Ville de Saint Raphaël.

Les dossiers de candidature doivent parvenir
avant le dimanche 18 janvier à 18h00
à l'adresse suivante : j.peraldi@ville-saintraphael.fr

Examen du dossier de candidature

A réception, la Direction Des Affaires Culturelles de la Ville de Saint-Raphaël, vérifie que votre dossier est complet et remplit les conditions exigées.
Tout dossier incomplet ne pourra être accepté.
Un comité de sélection des candidats pour l'attribution de cet atelier d'artiste plasticien se réunira courant novembre. Ce comité est composé :

- De l' Adjoint délégué à la Culture et à la Jeunesse
- Du Directeur de Cabinet Adjoint du Maire
- De l'Adjointe aux Associations Culturelles
- De la Directrice des Affaires Culturelles
- Du Directeur Adjoint des Affaires Culturelles
- Du responsable du Pôle Exposition
- D'une personnalité qualifiée dans le domaine des professionnels de l'art.

Les critères de désignation retenus par la commission sont :

- ✓ Le caractère professionnel de l'activité artistique des candidats
- ✓ Le projet artistique présenté pour ce local (démarches artistiques, techniques, support, etc…)
- ✓ Le projet d'animation(s) artistique et culturelles destiné à valoriser la dynamique actuelle du Quartier des Arts (vernissage, rencontre artistique, résidence d'artiste, atelier, performance…).

Désignation et attribution

Les bénéficiaires seront informés de leur désignation par courrier signé par l'élu délégué.

Annexe 1 : Descriptif complet du local

Local situé à Saint-Raphaël au 2 – 8 rue Châteaudun, édifié sur 2 parcelles cadastrées section AT n°290 et 293.
Local comprenant 2 salles, de 22m² et de 24m² respectivement ainsi qu'un point d'eau et un WC.
Local prochainement destiné à devenir un atelier supplémentaire du Quartier des Arts, qui sera attribué suite à cet appel à candidatures.

Le Quartier des Arts compte aujourd'hui plusieurs ateliers :

- **Atelier Liliana Anic** - Composition/création : collages et créations en papier mâché, cours et stage pour enfants et adultes.
- **Atelier Sabine Belli** - Peinture et dessin : cours pour enfants et adultes, stages, toutes techniques (art graphique et pictural), préparation aux écoles d'art.
- **Atelier Emma Picq** - Peinture et dessin : cours pour adultes et enfants, stages, workshops, préparations aux concours et à l'accès aux différentes écoles des Beaux-Arts.
- **RedRocks.Artlab** - Expos, ateliers et rencontres créatives.
- **Atelier Terrre** - Sculpture modelage de l'argile et du grès : propriétaire de cet atelier depuis 1994, Mireille Bruc a inauguré ce qui allait devenir le Quartier des arts. Elle y expose ses œuvres et travaille en coaching particulier sur projet.
- **Galerie Topic** - Créée par le plasticien Fabrice Violante, cette galerie associative et coopérative soutient la création contemporaine par le biais de six expositions temporaires et évènements par an et développe des ateliers de pratiques artistiques (peinture, dessin, gravure…).

PLAN ATELIER 2 - 8 RUE CHATEAUDUN

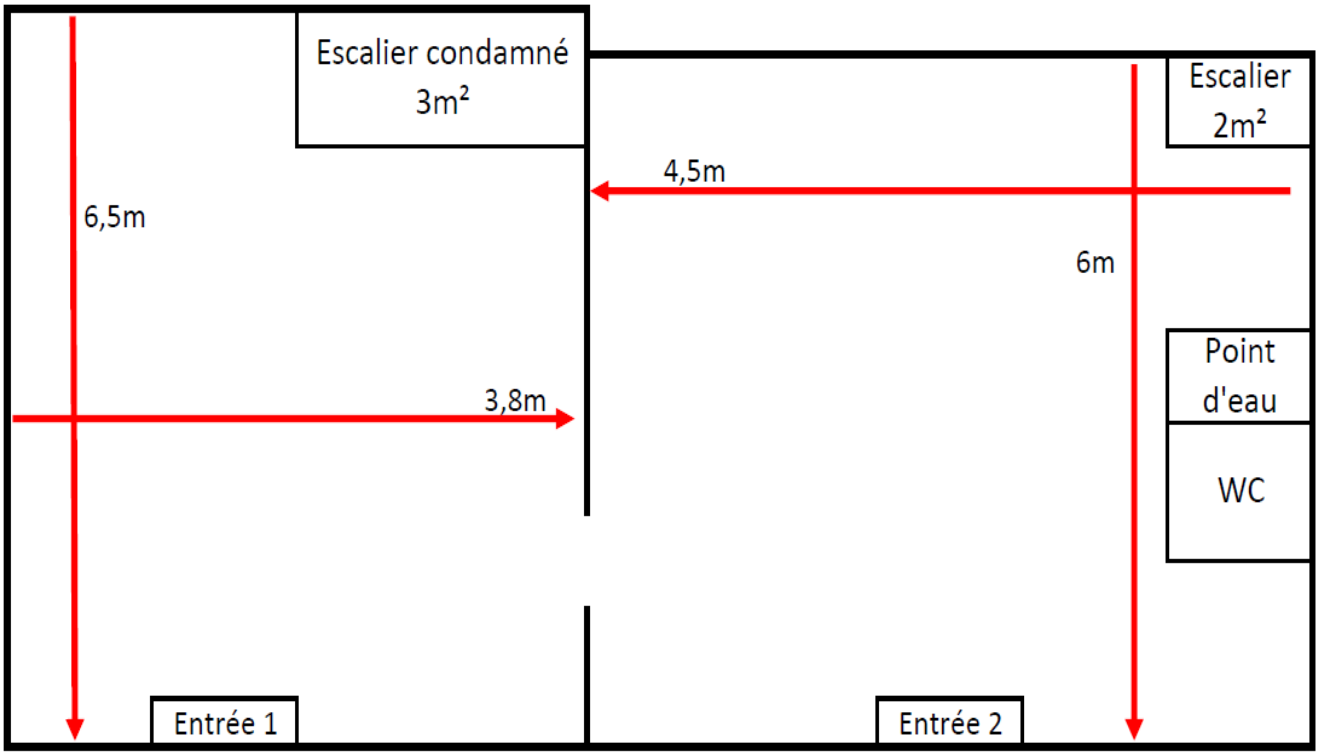

Annexe 2 : Photographies du local

Extérieur







Salle n°1



Salle n°2 + point d'eau





Sanitaires